

24 fév 2021 -06:00

## Enquête BeMob | Le coronavirus a toujours un impact sur la mobilité des Belges : 3 observations

En novembre/décembre 2020, le SPF Mobilité et Transports a interrogé pour la deuxième fois un panel de 2000 Belges sur l'influence de la crise sanitaire sur leurs déplacements. La première enquête a été organisée en juin 2020.

Quelques observations marquantes de cette deuxième enquête :

- Les Belges se déplacent toujours moins qu'avant la crise. Il est frappant de constater que les étudiants se déplacent moins d'un jour par semaine pour aller en cours.
- Le télétravail est toujours la règle, mais connaît une légère diminution.
- 30% des Belges marchent davantage qu'avant la crise sanitaire.

## Diminution maintenue dans le nombre de déplacements

En décembre, le nombre des déplacements était toujours bien en-dessous des valeurs habituelles, et ce pour tous les motifs. Le nombre moyen de jours où les travailleurs se rendent à leur travail se trouve toujours en dessous de la valeur habituelle (4 jours par semaine). Cependant, ce dernier semble stable depuis la première enquête, passant de 2,9 jours en juin à 3 jours en novembre/décembre. Pour les étudiants, on constate qu'ils se déplacent très peu pour se rendre en cours, moins d'un jour par semaine en moyenne. Enfin, les Belges continuent à moins se déplacer, même pour effectuer des achats alimentaires.

Pour le futur, les Belges continuent à penser que la crise sanitaire n'impactera pas durablement leur nombre de déplacements. En juin, 27 % des répondants déclaraient que la crise aura un impact à long terme sur leur mobilité ; en novembre/décembre, ce pourcentage est descendu à 24 %. Pour 74 % des répondants, le nombre de leurs déplacements sera le même et seuls 13 % déclarent vouloir effectuer moins de déplacements (contre 20 % en juin).

## Le télétravail toujours en vigueur mais en légère baisse

Le télétravail demeure une des mesures phares dans la lutte contre le coronavirus. Toutefois, le nombre de jours moyen de télétravail par semaine est inférieur en novembre/décembre par rapport à juin, passant de 1,7 jours à 1,5 jours.

Interrogés sur leurs souhaits, les travailleurs déclarent vouloir télétravailler 1,6 jours par semaine en moyenne, soit 4 fois la valeur d'avant crise.

## Déplacements domicile-travail ou domicile-école : les transports en communs sous-utilisés, le vélo et la marche en légère diminution

Concernant les déplacements domicile-travail ou domicile-école, les transports en commun continuent de souffrir de la crise sanitaire. Si le pourcentage des déplacements domicile-travail et domicile-école effectués en transports en commun est remonté à 15 % en novembre/décembre, il reste encore en-dessous du pourcentage d'avant crise, c'est-à-dire 25 %.

Si l'on compare juin et novembre/décembre en ce qui concerne le vélo et la marche, on doit constater un léger essoufflement. Actuellement, 30 % (contre 33 %, en juin) des répondants ont indiqué se déplacer davantage à pied qu'avant la crise sanitaire du Covid-19. Ce pourcentage est de 16 % (contre 22 % en juin) pour le vélo. Cette baisse est également constatée pour les déplacements domicile-travail ou domicile-école (pour le vélo, on passe de 13 % à 11 % ; pour la marche, on passe de 7 % à 5 %). Cette baisse n'est peut-être que la conséquence de l'arrivée de l'hiver.

Malgré toutes les mesures prises par les différents opérateurs de transports en commun, on constate qu'une certaine crainte des usagers à prendre les transports en commun persiste depuis la première enquête. Elle s'est même quelque peu renforcée. 45 % des répondants trouvent le train peu sûr d'un point de vue sanitaire et 54 % pour les métros, trams, bus (contre respectivement, 41 % et 48 %, en juin). Cette dernière observation peut cependant être nuancée car les répondants qui n'utilisent jamais les transports en commun ont une perception moins sûre de ceux-ci que les usagers réguliers.

*« La crise du coronavirus nous a amené ces derniers mois à limiter fortement nos déplacements. Mais elle nous a aussi fait envisager nos déplacements, notre manière de vivre et de travailler autrement. Chacun.e d'entre nous a notamment fait l'expérience du télétravail. En lisant cette enquête du SPF Mobilité, nombreux.ses sont celles et ceux qui ont trouvé un nouvel équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée. Beaucoup souhaitent que le télétravail fasse désormais partie de leur vie professionnelle future. Notre façon de nous déplacer s'adaptera en conséquence. Et je souhaite en tant que Ministre de la Mobilité accompagner cette évolution pour plus de liberté. »* explique Georges Gilkinet, Ministre fédéral de la Mobilité.

## Méthodologie

L'enquête a été réalisée en ligne par la société iVOX, entre le 27 novembre et le 9 décembre 2020, auprès d'un panel de 2000 répondants représentatifs de la population belge (genre, âge, région du domicile et niveau d'éducation).

## Plus d'informations

Les deux rapports sont disponibles sur le site web :

Rapport 1 - Juin 2020

Rapport 2 - Nov/déc 2020

Thomas De Spiegelaere  
Porte-Parole (NL) SPF Mobilité et Transports  
E-mail : [presse@mobilit.fgov.be](mailto:presse@mobilit.fgov.be)  
Gsm : 0485 19 59 63  
Twitter : @thomasdsp

SPF Mobilité et Transports  
City Atrium  
Rue du Progrès 56  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 31 11  
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth  
Porte-parole  
+32 474 41 37 47  
[presse@mobilit.fgov.be](mailto:presse@mobilit.fgov.be)